

*Initiatives parlementaires*

Il n'y a pas eu consultation. Il n'y a pas de structure. Islands Trust n'a pas les moyens de résister à ce genre de pression. Nous discutons aujourd'hui des navires et cargos qui mouillent autour des îles du Golfe, mais cet exemple illustre la vulnérabilité de ces îles.

La croissance et les pressions sont cent fois plus grandes maintenant qu'à l'époque où Islands Trust a été créée par l'ancien gouvernement néo-démocrate de Dave Barrett. Nous ne pouvons tolérer ce genre de violation des structures en place, si l'on veut que la population continue d'avoir confiance au système.

J'ai parlé à plusieurs reprises ici à la Chambre du cynisme manifesté par la population à l'égard des structures politiques. Or, ce cynisme est certainement le résultat de ce genre de mesure arbitraire. Pour mieux représenter nos électeurs, nous devons être capables de leur montrer que le système marche. Dans le cas qui nous occupe, le système ne marche pas. Ces gens-là s'estiment vraiment lésés, et à bon droit.

Passons maintenant au processus d'évaluation environnementale. Ce processus a fait l'objet d'un examen approfondi au Parlement. Nous avons examiné le projet de loi C-13, lequel est censé fournir au gouvernement les outils dont il a besoin pour déterminer si un projet relève du gouvernement fédéral ou s'il comporte un élément assujéti aux lois fédérales, comme la tour de l'île Pender, les considérations liées aux Pêches et Océans touchant tout pétrolier ou site de mouillage de cargos aux îles du Golfe.

Cependant, le projet de loi C-13 n'a pas encore été proclamé. Nous nous demandons tous pourquoi il a fait l'objet d'un débat aussi passionné quand il a été adopté initialement. Qu'est-ce que le gouvernement attend? Nous avons à maintes reprises demandé au ministre de l'Environnement pourquoi il n'avait pas encore proclamé le projet de loi C-13, Loi de mise en oeuvre du processus fédéral d'évaluation environnementale.

Nous sommes maintenant dans une sorte de terrain vague, de zone grise où nous devons nous rabattre sur l'ancien processus d'évaluation environnementale, sur les anciennes lignes directrices. Nombre de gens qui s'intéressent aux îles du Golfe ont examiné ces lignes directrices, lesquelles sont suffisantes en ce qui touche la protection. Elles ne déclenchent pas d'examen aussi rapi-

de que le projet de loi C-13, mais elles protègent suffisamment bien les îles elles-mêmes.

Nous devons renforcer le processus d'évaluation environnementale sur lequel plane un doute à l'heure actuelle parce qu'il ne semble pas que le ministre de l'Environnement y soit favorable.

- (1710)

Les exemples du manque d'appui sont légion. Nous l'avons vu dans le cas de la lamentable question du raccordement permanent de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous l'avons vu dans celui du barrage Rafferty-Alameda. Nous l'avons vu dans un certain nombre de cas qui ont été expédiés par les autorités. Le processus d'évaluation environnementale doit être renforcée.

Je voudrais maintenant passer à la question du mouillage des navires dans les eaux des îles du Golfe. Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas eu la chance de les visiter, voici une description des îles du Golfe. Celles-ci forment un chapelet d'îles s'égrenant entre le continent en Colombie-Britannique et la grande île de Vancouver. Ces îles sont une merveille. Les collectivités qui les habitent sont unies par des liens très étroits, mais ce sont aussi des collectivités qui travaillent et gagnent leur vie. Lorsqu'on vit dans une île, on prend distinctement conscience de la nature finie des ressources.

L'eau, par exemple. Ainsi, dans l'île principale, on pouvait autrefois puiser l'eau à 60 ou 70 pieds. Aujourd'hui, il faut forer jusqu'à 300 pieds. Ces chiffres montrent bien que les ressources en eau ne sont pas illimitées. Les insulaires ont un vif attachement émotif à leur milieu et ils en connaissent la fragilité.

Ce n'est pas mauvais. Lorsqu'on habite dans une île, il faut se préoccuper de l'environnement. J'ai vu un T-shirt sur lequel le monde est représenté comme une île; nous sommes tous dans l'île. Le message du T-shirt dit ceci: Les déchets jetés dehors restent ici. Cela, les insulaires le savent. Comme ils n'ont pas de sites d'enfouissement, ils doivent recycler, réutiliser, réduire le volume des déchets, ce que nous ne faisons pas très bien dans les grandes villes.

Le mouillage des navires dans les îles du Golfe suscite des préoccupations de plus en plus vives chez les insulaires et parmi nous tous. Un comité législatif est saisi du projet de loi C-121. Je sais que mon collègue de Victoria parlera d'aspects de la motion à l'étude qui ont des liens avec le projet de loi C-121 tendant à modifier la Loi sur la marine marchande du Canada, notamment en ce qui concerne les pétroliers. Les habitants des îles et des côtes